

8.4 La grande fougère

Nom latin : *Pteridium aquilinum* (Linné) Kuhn.

Nom anglais : Bracken Fern

L'espèce *aquilinum* est la seule espèce de *Pteridium* recensée en Amérique du Nord. Cette fougère est très commune. La grande fougère (fougère-aigle) pousse dans les milieux secs ou légèrement humides et ouverts. Elle se retrouve souvent où croissent la comptonie et le bouleau. Très grégaire, on la rencontre fréquemment dans les bleuetières où elle forme des îlots de superficie variable.

DESCRIPTION

La grande fougère est composée d'une fronde, c'est-à-dire d'une feuille comprenant les folioles (petites feuilles) et le pétiole (support ou queue de la feuille), qui mesure jusqu'à 1 m de hauteur (Figures 1 et 2). Elle émerge directement du rhizome, formant plusieurs branches, chacune étant composée de nombreuses folioles qui sont à leur tour segmentées. La fronde est triangulaire et coriace et son limbe, d'une largeur de 30 à 90 cm, est presque horizontal.

La fougère se multiplie par le biais des spores situées sous ses feuilles, ainsi que par ses rhizomes. Ces derniers peuvent atteindre jusqu'à 6 m de longueur. Les plus vieilles ramifications, qui constituent le point d'attache au plant, meurent alors que les nouvelles pousses se développent, formant ainsi un plant séparé. Cela permet à l'espèce d'envahir les bleuetières, où le rhizome peut cheminer sans obstacle. Ce mode de propagation explique qu'après la taille par brûlage ou fauchage, les rhizomes profondément enfouis et intacts lui permettent d'envahir rapidement le terrain.

LA RÉPRESSION

L'arrachage de la grande fougère est possible, mais doit être effectué avant la dispersion des spores. Il est recommandé de porter des gants afin d'éviter les blessures aux mains.

La grande fougère peut aussi être maîtrisée par le fauchage, le broyage ou l'écrasement de sa partie aérienne, avant la dispersion des spores. Ces opérations doivent être répétées plusieurs fois pendant l'été pour arriver à de bons résultats. Ces techniques sont toutefois difficilement applicables dans les champs de grande superficie. De plus, il n'existe aucune donnée qui démontre l'efficacité à long terme de ces pratiques pour la répression de la grande fougère en bleuetière.

Aucun produit alternatif aux herbicides n'est présentement disponible et efficace pour lutter contre cette plante.



Figure 1. Grande fougère en développement

Source : Suzanne Hardy, Enracinart



Figure 2. Colonie de grandes fougères

Source : Club Conseil Bleuet

Les herbicides

L'herbicide hexazinone est employé le printemps de l'année de croissance végétative et montre un effet variable sur la grande fougère. Le glyphosate est appliqué par humectation de la partie haute de la fougère (qui dépasse le bleuetier), mais il nécessite des passages répétés pour être efficace.

Des essais menés à l'Université du Maine (Atlantic Food and Horticulture Research Centre, 1997) ont montré que l'utilisation de l'herbicide SPARTAN appliqué pendant l'été a un bon potentiel pour maîtriser la grande fougère. Toutefois, l'herbicide doit être épandu sur les îlots de fougères seulement pour ne pas endommager la culture. Ces essais ont indiqué que le ruissellement du produit sur les plants de bleuets peut occasionner des dommages pouvant atteindre 50 %. Les plants de bleuet rabougrissent et présentent une réduction du nombre de tiges et de bourgeons à fruit l'année suivante.

Les herbicides utilisés pour la répression de la fougère sont présentés dans la fiche des pesticides homologués dans la production.

FEUILLETS COMPLÉMENTAIRES

4.1 La lutte intégrée dans la culture du bleuet sauvage

4.5 Information sur les pesticides employés dans la production du bleuet sauvage

RÉFÉRENCES

- Atlantic Food and Horticulture Research Centre. 1997. *Tribenuron-methyl (Spartan 75 DF) spot-applications for control of some perennial weeds in lowbush blueberries*. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Révisé en 2001. [En ligne]. <http://nsac.ca/wildblue/facts/weeds/spartan.asp> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- Desjardins, È.-C. et R. Néron. 2010. *Guide d'identification des alliés et ennemis du bleuët nain : Insectes, maladies et végétaux*. Centre de recherche Les Buissons. p. 238.
- Gagnon, S. et H. Brassard, V. Laberge, F. Côté et A. Bédard. 2007. *Évaluation de divers moyens de lutte biologique*. Rapport final. Agrinova. 48 p.
- MAPAQ. 2004. *Cahier d'autoévaluation de gestion intégrée des ennemis des cultures. Pratiques agroenvironnementales spécifiques, bleuët nain semi-cultivé*. 17 p.
- Marie-Victorin, Frère. 1995. *Flore laurentienne*. Troisième édition. Les Presses de l'Université de Montréal. p. 125.
- Ministère des Terres et Forêts. 1974. *Petite flore forestière du Québec*. Éditions France-Amérique. p. 176.
- Sampson, M.G., K.V. McCully et D.L. Sampson. 1990. *Weeds of Eastern Canadian blueberry fields*. Nova Scotia Agricultural College Bookstore. Truro, Nouvelle-Écosse. p. 7.
- Yarborough, D. 2001. *Cultural management for weeds in wild blueberries*. Fact Sheet No. 252. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/management/cultural-management-for-weeds-inwild-blueberries/> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- Yarborough, D. 2008. *Organic wild blueberry production*. Fact Sheet No. 304. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/organic/304-organic-wild-blueberry-production/> (Page consultée le 15 septembre 2010).

RÉDACTION 2010

Sophie Gagnon, agronome, coordonnatrice en gestion de projet, Agrinova, Alma

RÉVISION

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Québec

Gaétan Chiasson, agronome, agent de développement, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, Bathurst

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes